

Greffie
du Tribunal de Commerce de
EVREUX
PALAIS DE JUSTICE
4bis RUE DE VERDUN BP 382
27003 EVREUX CEDEX
MINITEL : 08.36.29.11.11.

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SA Conseil d'Administration
AAF-SA
RUE WILLIAM DIAN

27620 GASNY

Dépôt effectué par :

Sté civile professionnelle
LAFARGE FLECHEUX CAMPANA LE BLEVENNEC
24 rue de Prony

75017 PARIS 17 ARRONDISSEMENT

Numéro RCS : EVREUX B 775 574 213

<7648/1968B00035>

Pièces déposées le 11/02/2003

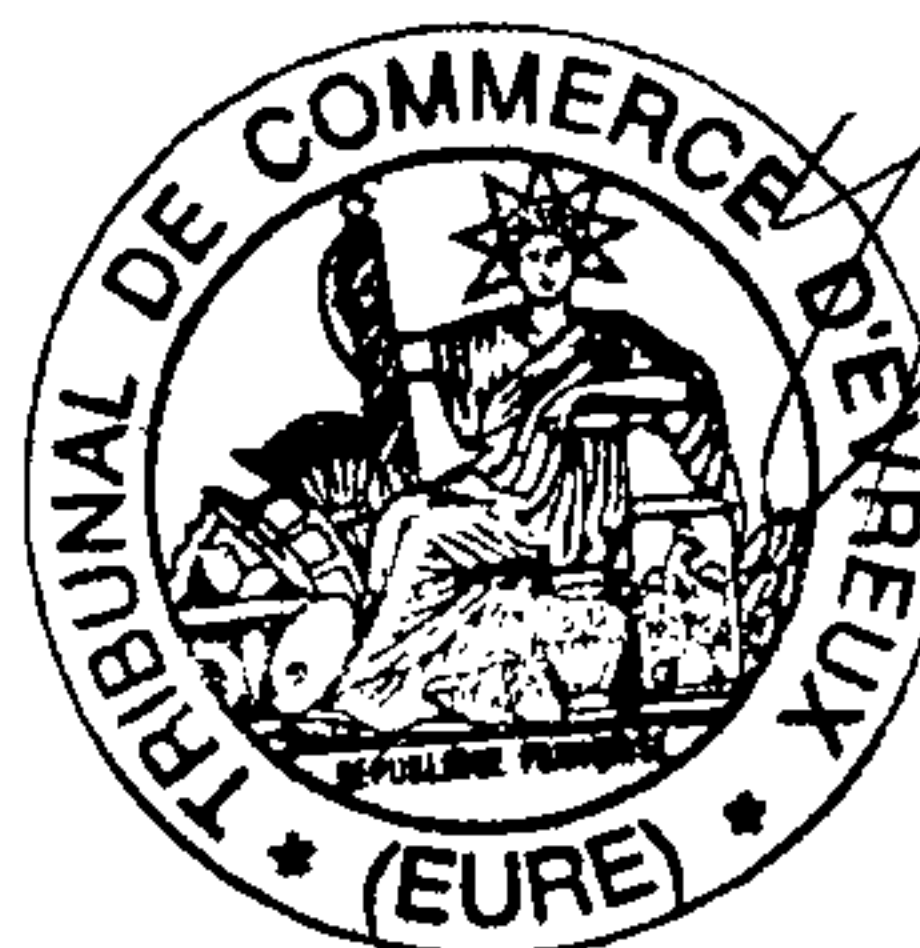
Numéro : 2300449

P.V. D'ASSEMBLEE du 03/06/2002
- MODIF COMMIS. AUX COMPTES

BORDEREAU DE FRAIS

Exonéré Taxe	5,90 EUR	38,70 FRF
Soumis à Tva	5,97 EUR	39,16 FRF
Montant Tva	1,17 EUR	7,67 FRF
TOTAL T.T.C.	13,04 EUR	85,54 FRF

L'un des Greffiers associés



AAF-SA

Société anonyme au capital de 5 335 715,60 euros
Siège social : Rue William Dian, 27620 Gasny
775 574 213 R.C.S. Evreux

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2002

Le 3 juin 2002, à 14 heures, les actionnaires d'AAF-SA, société anonyme au capital de 5 335 715,60 euros, dont le siège social est situé Rue William Dian, 27620 Gasny, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, qui est signée par tous les actionnaires présents à l'assemblée et par les mandataires des actionnaires représentés.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

M. Gérard Jean, le mandataire de AAF-McQuay France, préside l'assemblée, en l'absence de M. Ian Grieves, Président-directeur général.

M. Tom Quail, l'autre actionnaire présent, est appelé comme scrutateur.

M. Jean-Claude Arzel est désigné comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés détiennent 349.998 des 350.000 actions qui composent le capital social et que, par conséquent, l'assemblée réunit le quorum légal et se trouve régulièrement constituée.

Le Président constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée et met à la disposition des actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires et au commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence de l'assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- le rapport du Conseil d'administration ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Nomination des commissaires aux comptes ;
- 2) Pouvoirs pour formalités de publicité.

Le Président fait donner lecture par le Secrétaire du rapport du Conseil d'administration.

Cette lecture terminée, le Président fournit diverses explications complémentaires et après cet échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale nomme KPMG Audit, commissaire aux comptes titulaire, et M. Jean-Paul Vellutini, commissaire aux comptes suppléant. La durée de leur mandat de six ans expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle tenue en 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14 heures 15.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé, après lecture, par les membres du bureau.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Guéhen". The signature is fluid and cursive, with the first name "Jean" and the last name "Guéhen" clearly distinguishable.